

MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, lundi 7 avril 2014 à 20h00 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Mesdames Micheline Aubry et Line Émard, Messieurs Alain Paquin, André Surprenant et Michel Vanier formant quorum sous la présidence du Maire-suppléant Monsieur Gérard Bouthot

Est absent : Le Maire Monsieur Jacques Landry

La Secrétaire-trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée

9642-04-14 – Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 avril 2014 et de laisser l'item « Affaires Nouvelles » ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9643-04-14 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars et de la séance extraordinaire du 31 mars 2014.

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de la séance de la séance ordinaire du 3 mars et de la séance extraordinaire du 31 mars 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9644-04-14 – Refinancement emprunt

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro **305-2007**, la Municipalité de Venise-en-Québec souhaite emprunter par billet un montant total de 1 282 700\$;

ATTENDU QUE qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

PROPOSÉ PAR : M. André Paquin
APPUYÉ PAR : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'UN emprunt par billet au montant de 1 282 700\$ prévu au règlement d'emprunt numéro 305-2007 soit réalisé ;

QUE les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière ;

QUE les billets soient datés du 15 avril 2014 ;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement ;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2015	67 700\$
2016	69 900\$
2017	72 200\$
2018	74 500\$
2019	77 000\$ (à payer en 2019)
2019	921 400\$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Venise-en-Québec émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 15 avril 2014), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2020 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 305-2007, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9645-04-14 – Acceptation offre – refinancement emprunt

Proposé par : M. Alain Paquin
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Venise-en-Québec accepte l'offre qui lui est fait de Banque Royale du Canada pour son emprunt par billets en date du 15 avril 2014 au montant de 1 282 700\$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 305-2007. Ce billet est émis au prix de 100,00 CAN pour chaque 100,00\$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

67 700\$	2.87%	15 avril 2015
69 900\$	2.87%	15 avril 2016
72 200\$	2.87%	15 avril 2017
74 500\$	2.87%	15 avril 2018
998 400\$	2.87%	15 avril 2019

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9646-04-14 - Don Fondation polyvalente Marcel Landry – collation des grades

Proposé par : M. Alain Paquin
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Que la Municipalité de Venise-en-Québec remette un montant de 100,00\$ à la Fondation Polyvalente Marcel Landry comme contribution financière à leur soirée collation des grades 2014 soulignant l'effort, la persévérance et la réussite des élèves.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9647-04-14 - Rapport inspecteur

Proposé par : M. Michel Vanier
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Que ce Conseil prend acte du rapport de l'Inspecteur des bâtiments pour les permis émis pour la période du 6 mars au 7 avril 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9648-04-14 - Renouvellement adhésion Fleurons du Québec

Proposé par : M. Michel Vanier
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Que ce Conseil renouvelle son adhésion au Programme des Fleurons du Québec. Qu'un chèque au montant de 1 035\$ plus taxes soit émis à cette fin. Cette résolution remplace la résolution 9613-03-14.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9649-04-14 - Remboursement commerçants – Camping Kirkland

CONSIDÉRANT que le Conseil par sa résolution 9308-05-13 décrétait une aide financière équivalent à 50% de la valeur des travaux jusqu'à un maximum de 3 000\$ à toute entreprise du secteur privé dont l'usage est commercial et qui vise à l'amélioration de l'aspect extérieur du bâtiment et/ou de l'aménagement paysager;

Proposé par : M. Michel Vanier
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise une aide financière à Camping Plage Kirkland pour un montant de 3 000\$. D'autoriser la directrice-générale et secrétaire-trésorière à mettre un chèque à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9650-04-14 - Mandat notaire – don terrain

CONSIDÉRANT le don des lots 158-1 et 159-36 par M. Robert Aumont;

Proposé par : M. Michel Vanier
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Qu'un mandat soit accordé à Me Roseline Ménard, Notaire afin de préparer le contrat notarié pour l'acquisition des lots 158-1 et 159-36 par la Municipalité. Les frais seront assumés par la Municipalité. Que le Maire ou le Maire-suppléant et la Directrice-générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer tout document à cet effet. Cette résolution abroge la résolution 9568-01-14.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9651-04-14 - Mandat notaire - servitude de passage

CONSIDÉRANT la description technique d'une partie des lots 158-2, 158-3, 158-4 et 158-5-1 préparée par Denicourt Arpenteurs Géomètres afin d'établir une servitude de passage sur ces lots appartenant à M. Robert Aumont et ce à titre gratuit;

Proposé par : M. Michel Vanier
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Qu'un mandat soit accordé à Me Roseline Ménard, Notaire afin de préparer le contrat notarié pour l'établissement d'une servitude de passage sur une partie des lots 158-2, 158-3, 158-4 et 158-5-1 au profit de la Municipalité. Les frais seront assumés par la Municipalité. Que le Maire ou le Maire-suppléant et la Directrice-générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer tout document à cet effet. Cette résolution remplace la résolution 9503-11-13.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9652-04-14 - Paiement quote-part Services de la Sûreté du Québec

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

D'autoriser le paiement au montant de 223 841\$ au ministère de la Sécurité publique pour le paiement des services de la Sûreté du Québec pour l'année 2014 réparti comme suit : 111 921\$ le 30 juin 2014 et 111 920\$ le 31 octobre 2014

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9653-04-14 - Motion de félicitations – pompiers

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Qu'une motion de félicitations soit adressée à :
M. Miguel Mercier et M. Patrick Sauriol pour la réussite du cours intitulé « Intervention en présence de gaz naturel liquide » diffusée par l'École de technologie gazière
Mme Nathalie Ménard et Messieurs Charles Dubuc et Miguel Mercier pour l'examen pratique « Matières dangereuses opérations »
M. Miguel Mercier pour l'examen pratique Pompier 1.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9654-04-14 - Renouvellement contrat CAUCA (Centrale des appels d'urgence)

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

D'autoriser le Maire et la Directrice-générale à signer le renouvellement du contrat avec La Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA) pour le service de réponse aux appels d'urgence 9-1-1.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9655-04-14 - Nomination – application règlement sur la prévention en matière sécurité incendie

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

Que le Technicien en prévention Incendie soit nommé comme personne désignée pour l'application et l'émission de permis du règlement sur la prévention en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9656-04-14 - Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)– 178, 37^e Rue Ouest – 211, 16^e Avenue Ouest – 599, Avenue Venise Ouest – 208, 50^e Rue Ouest – 295, 15^e Avenue Ouest – 401, Avenue Venise Ouest

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires du
178, 37^e rue Ouest – demande d'agrandissement
211, 16^e Avenue Ouest – remplacement revêtement toiture pour acier prépeint
599 Avenue Venise Ouest - construction remise
208, 50^e rue Ouest – demande d'agrandissement
295, 15^e Avenue Ouest – changement fenêtre et revêtement garage
401 Avenue Venise Ouest – nouvelle construction

CONSIDÉRANT que ces demandes sont soumises à un P.I.I.A ;

CONSIDÉRANT que ces projets respectent la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme;

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

Que les projets soient acceptés tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9657-04-14 - Mandat SOTAR - changement zonage – commercial CM-22

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Qu'un mandat soit accordé à la firme SOTAR afin d'agrandir la zone commerciale CM-22 afin de régulariser la situation de certains édifices et d'y inclure les usages suivants : buanderie, lave-auto et atelier de réparations de véhicules automobiles.

9658-04-14 - Dérogation mineure – 67 16^e Avenue Ouest

Demande de DÉROGATION MINEURE No. 2014-01 soumise pour le 67, 16^e Avenue Ouest (lot 146-P) pour réduire de la largeur sur la ligne avant de 45 mètres à 10 mètres, la maison étant située trop loin du chemin public pour permettre un lotissement à 45 mètres selon la C.P.T.A.Q. (maximum 5000 mètres carrés);

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait être acceptée;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

CONSIDÉRANT une recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme à l'effet que le projet soit accepté;

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Que ce Conseil accepte la demande de dérogation mineure 2014-01 telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9659-04-14 - Paiement Régie I.A.E.P.H.V. – fuite d'eau

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

D'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 2 638.39\$ à la Régie I.A.E.P.H.V. correspondant à 50% des frais pour la fuite survenue le 3 décembre dernier vis-à-vis le 449 Avenue Venise Ouest.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9660-04-14 - Demande à Municipalité St-Georges-de-Clarenceville – installation débitmètre

CONSIDÉRANT que le graphique d'utilisation des pompes de la station de pompage PP-1 démontre une quantité anormalement élevée d'eau lors de fonte ou de pluie;

CONSIDÉRANT que la majeure partie de ces eaux proviennent de la Municipalité de St-Georges-de-Clarenceville ;

CONSIDÉRANT que la partie du réseau située à Venise-en-Québec est un réseau scellé ;

CONSIDÉRANT qu'il est impossible présentement de connaître avec exactitude le débit d'eau en provenance de la Municipalité St-Georges-de-Clarenceville ;

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Qu'une demande soit adressée à la Municipalité de St-Georges-de-Clarenceville afin d'installer un débitmètre à la station de pompage située aux limites de la Municipalité ce qui permettra de constater le débit pompé pour l'ensemble de la Municipalité de St-Georges-de-Clarenceville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9661-04-14 - Renouvellement forfait de données – Mission

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

Que ce Conseil renouvelle le forfait de données avec la firme Mission Communications Canada pour les données des 7 stations de pompage au coût de 62,95\$/mois plus taxes par station.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9662-04-14 - Prolongement réseau et surveillance travaux Quartier Rive Ouest

CONSIDÉRANT une demande de Construction Robert Fleury Inc. afin de prolonger le réseau pour les travaux du Quartier Rive Ouest ;

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise le prolongement du réseau d'égout et aqueduc du secteur 19^e Avenue Ouest et 20^e Avenue Ouest et 21^e rue Ouest et 23^e rue Ouest. La surveillance des travaux au chantier sera effectuée par la firme Les Consultants SM Inc. et défrayés directement par le promoteur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9663-04-14 - Facturation Régie I.A.E.P.H.V. – fuite d'eau

CONSIDÉRANT une fuite d'aqueduc survenu le 25 janvier 2014 devant le 120 Avenue Venise Ouest ;

CONSIDÉRANT que cette fuite est survenu sur la conduite maîtresse ;

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise l'envoi d'une facture à la Régie I.A.E.P.H.V. pour le remboursement de 50% des frais s'élevant à 4 468.42\$, ce montant n'inclus pas les travaux de pavage, ceux-ci seront facturés ultérieurement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9664-04-14 - Cours de yoga

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise Mme Jutta Helmer à utiliser le chalet des générations tous les jeudis soir pour les cours de yoga et ce commençant le 17 avril 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9665-04-14 - Remerciement Mme Claudette Lachapelle et M. Yves Lymburner

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

Qu'une motion de remerciements soit adressée à Mme Claudette Lachapelle et M. Yves Michel Lymburner pour le don d'une table et de 4 chaises qui ont été installés au chalet de la patinoire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9666-04-14 - Course des plages – S.I.T.E.

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise S.I.T.E. à tenir une activité intitulé « La course des plages » le 30 juillet prochain selon le circuit présenté sur leur projet intitulé « Les 5 et 10 km des plages Venise-en-Québec organisé par les courses gourmandes.ca ». Que ce Conseil autorise S.I.T.E. à utiliser le terrain du quai municipal, le Parc Jameson et le chalet du Parc Jameson pour cette activité. La S.I.T.E. devra obtenir au préalable l'accord du Ministère des Transports pour la fermeture des routes provinciales. M. Sylvain Girard, inspecteur municipal sera l'intervenant responsable de faire la liaison entre la municipalité et la S.I.T.E.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9667-04-14 - Aménagement quai municipal

CONSIDÉRANT le projet d'aménagement du quai municipal en collaboration avec le Ministère des Affaires Municipales ;

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Que ce Conseil accorde le contrat à la firme Gazébo Concept pour l'acquisition d'un gazébo modèle campanile avec coupole pour un montant de 11 460\$ plus taxes tel que leur soumission du 19 mars 2014.

Que ce Conseil accorde le contrat pour l'achat et l'installation d'une fontaine à la firme Étang.ca pour un montant de 13 166,42\$ taxes incluses tel que leur soumission du 4 avril 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9668-04-14 - Prêt chalet des générations – député M. Pierre Jacob

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise le Député de Brome Missisquoi M. Pierre Jacob et/ou un de ses employés à utiliser le chalet des générations un mercredi par mois commençant le 23 avril 2014 pour recevoir les citoyens qui ont des difficultés dans des dossiers relevant du gouvernement fédéral.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9669-04-14 - Frais Camp de jour

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Que les frais d'inscription 2014 pour le camp de jour soient fixées comme suit : 280\$/ enfant (pour le premier) 240\$ pour le deuxième, 200\$ pour le troisième et 160\$ pour le quatrième plus des frais de 80\$ pour les frais de garde. Le tarif par semaine est fixé à 50\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9670-04-14 - Dates vente de garage

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que les dates pour les ventes de garage soient fixées comme suit : 17, 18 et 19 mai - 26 et 27 juillet - 30, 31 août et 1^{er} septembre 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9671-04-14 - Demande pour randonnées carriole et visites à la ferme

CONSIDÉRANT une demande de M. Sylvain Piette afin d'offrir des randonnées en carriole et des visites à la ferme pour l'été 2014 ;

CONSIDÉRANT que celui-ci demande l'autorisation d'utiliser un espace pour le cheval soit l'espace réservé pour le TAXI devant le 243 Avenue Venise Ouest ;

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise M. Sylvain Piette à utiliser l'espace réservé au TAXI devant le 243 Avenue Venise Ouest pour le cheval et la carriole en autant que le terrain soit toujours propre. Autorisation est également donné pour installer une affiche indiquant cette utilisation en autant que celle-ci soit conforme à la réglementation municipale en vigueur. Une preuve d'assurance devra également être remise à la Municipalité avant l'utilisation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9672-04-14 Contrat pour aménagement et entretien terrains municipaux

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu un montant de 1 000\$ pour un projet d'embellissement de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT que cette année sera une année d'évaluation pour les fleurons du Québec ;

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Qu'un contrat au montant de 7 000\$ soit accordé à la firme Serres et Pépinière Champlain pour l'aménagement et l'entretien des terrains municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9673-04-14 – Accotements pavés route 227

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports doit procéder au pavage de la route 227 entre Venise-en-Québec et St-Sébastien;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Venise-en-Québec désire que les accotements soient pavés lors de ces travaux;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports nous informe que le coût du pavage des accotements s'élèverait à environ 50 000\$;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports nous informe que la Municipalité doit défrayer les coûts;

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Que ce Conseil avise le Ministère des Transports qu'il est d'accord à défrayer les coûts pour le pavage des accotements de la route 227 soit jusqu'à la Montée Roy. Ce montant sera pris à même le surplus accumulé.

Mme Aubry vote contre

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

9674-04-14 – Installation luminaires 39^e rue Ouest et 58^e rue Ouest

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

D'autoriser l'installation de luminaires au coin de la 20^e Avenue Ouest et la 39^e rue Ouest et également sur la 58^e rue Ouest.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9675-04-14 – Contournement station PP-2 – voie cyclable

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit accordé à la firme Verdura Inc. pour les travaux de contournement de la station PP-2 pour un montant de 17 710\$ plus taxes le tout selon leur soumission du 4 avril 2014. Ce montant sera pris à même le surplus accumulé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9676-04-14 - Comité de négociation convention collective

Proposé par : M. Michel Vanier
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Que Messieurs Gérard Bouthot, Alain Paquin et André Surprenant ainsi que la directrice-générale Mme Diane Bégin soient nommés sur le comité de négociation de la convention collective des employés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9677-04-14 – Engagement secrétaire

Proposé par : M. Michel Vanier
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que ce Conseil procède à l'embauche de Mme Odette Bouchard en tant que secrétaire pour le remplacement de maladie de Mme Claudie Racine.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9678-04-14 - Congrès FQM – réservation de chambres

Proposé par : M. Michel Vanier
 Appuyé par : M. Alain Paquin
 ET RÉSOLU

Que ce Conseil procède à la réservation de 4 chambres dans le cadre du Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités. Qu'un chèque au montant de 1 027.96\$ soit émis à cette fin couvrant la première nuitée.

ADOPTÉ À L
 UNANIMITÉ

9679-04-14 – Comptes du Mois

Proposé par : M. Michel Vanier
 Appuyé par : M. André Surprenant
 ET RÉSOLU

D'approuver la liste des comptes ainsi que les salaires totalisant 218 062,89\$ le tout tel que ci-après listé.

#CHÈQUE	FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT
L1400020	HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	7 528,38 \$
L1400021	LE RÉSEAU MOBILITÉ PLUS	PAGETTE INCENDIE	116,30 \$
L1400022	M.R.C. DU HAUT RICHELIEU	QUOTE-PART MAT. RÉSID. DIGUES	77 182,69 \$
L1400023	SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE VIE	ASS. COLLECTIVE	1 789,03 \$
L1400024	TÉLÉBEC LTÉE	TÉLÉPHONE	339,28 \$
L1400025	TÉLUS	CELLULAIRES	184,70 \$
L1400026	XITTEL	INTERNET	253,18 \$
C1400124	LA SECTION LOCALE 956 D'UNIFOR	SYNDICAT	832,46 \$
C1400125	SOCIETE ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	IMMATRICULATION VÉHICULE	6 132,94 \$
C1400126	ACSIQ	CONGRÈS 2014	442,65 \$
C1400127	CLUB INTERNATIONAL DE PÉTANQUE CHAMPLAIN	APPUI FINANCIER	475,00 \$
C1400128	CHŒUR DO-RÉ-MI	ESPACE PUBLICITAIRE	25,00 \$
C1400129	GESTION FORMATION INCENDIE	FORMATION	1 305,00 \$
C1400130	MINISTERE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE	BAIL LOTS GREVE MUN. RENOUVELLEMENT	72,43 \$
C1400131	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	RADIOCOMM.	598,00 \$
C1400132	SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER	DON	50,00 \$
C1400133	VILLE DE ST-JEAN-SUR-RICHELIEU	TRANSP. ADAPTÉ 2014	3 374,00 \$
C1400134	DUBEY JACQUES	SITE INTERNET	655,36 \$
C1400135	RÉANIMATION SAUVE-VIE	RECERTIFICATION P/R	359,87 \$
C1400136	MÉNARD NATHALIE	FRAIS CONGRÈS	98,12 \$
C1400137	ACKLANDS GRAINGER INC.	TEST POSICHEK	621,05 \$
C1400138	AGENCE DE PUBLICITÉ MOBILE 2007	AFFICHES	242,04 \$
C1400139	AUBRY MICHELINE	CCU 31 MARS	45,00 \$
C1400140	BAERTSCHI RENÉ	CCU 31 MARS	35,00 \$
C1400141	BORDO LANA	ENTRETIEN MÉNAGER	1 201,25 \$
C1400142	BOUTHOT GÉRARD	CCU 31 MARS	35,00 \$
C1400143	CARDIN RAMIREZ JULIEN	HONORAIRES PROF.	947,12 \$
C1400144	COMMUNICATION RADIOTECH INC.	VERIFICATION NXU-2	451,62 \$
C1400145	COPICOM INC.	PHOTOCOPIES	511,23 \$
C1400146	CORPORATION INFORMATIQUE	RÉINSTALL. 3 POSTES	34,49 \$
C1400147	CSST	COTISATIONS	485,86 \$
C1400148	LA COOP DES MONTÉRÉGIENNES	GRAINES TOURNESOL	40,20 \$
C1400149	DENICOURT & DENICOURT, A.G.	LOTISSEMENT	689,85 \$
C1400150	DUFOUR SOPHIE	JOURNAL INTER-MUNICIPAL	200,00 \$
C1400151	DESIGN INTÉRIEUR KIM TRUDEAU	SERVICE DESIGN	336,31 \$
C1400152	ENVIRONEX	TESTS D'EAU	313,64 \$
C1400153	EQUIPARC INC.	ÉQUIPEMENT QUAI MUNICIPAL	14 832,92 \$
C1400154	FLEURY ROBERT	CCU 31 MARS	35,00 \$

C1400155	GARAGE RÉJEAN RAYMOND INC.	PIÈCES	51,02 \$
C1400156	GARAGE STÉPHANE BELHUMEUR	RÉPAR. AUTOBUS, ZAMBONI	1 896,94 \$
C1400157	GROUPE ULTIMA INC.	ASSURANCES	45 715,00 \$
C1400158	GERVAIS MARIELLE	CCU 31 MARS	35,00 \$
C1400159	MÉDIAS TRANSCONTINENTAL	PUBLICATION	229,96 \$
C1400160	KERNEN CLAIRE-LISE	CCU 31 MARS	35,00 \$
C1400161	ÉQUIPEMENTS LAGUE PIKE-RIVER	RÉPARATION ÉQUIPEMENT	153,06 \$
C1400162	ANNULÉ		0\$
C1400163	ST-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX	ENTRAIDE NOYAN	886,81 \$
C1400164	MONTY COULOMBE AVOCATS	HONORAIRES PROF	599,60 \$
C1400165	PAPETERIE COWANSVILLE	PAPETERIE	535,12 \$
C1400166	PIÈCES D'AUTOS DE BEDFORD	PIÈCES	4,76 \$
C1400167	PREVIMED INC.	REMPLISSAGE	315,00 \$
C1400168	LES PUBLICATIONS MUNICIPALES	JOURNAL INTER-MUNICIPAL	270,19 \$
C1400169	SENCOM INFORMATIQUE INC.	ORDINATEURS	9 279,52 \$
C1400170	SUPER SOIR	ESSENCE	2 506,73 \$
C1400171	SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER	DON	50,00 \$
C1400172	TECHNO-CONTRÔLE 2000 INC.	RECHARGE AIR COMPRIMÉ	41,39 \$
C1400173	TOILETTES PORTATIVES SANIBERT	LOCATION TOILETTES CHIMIQUES	359,30 \$
C1400174	TROTTIER PIERRE	CCU	35,00 \$
C1400175	VENTILATION DÉTECT AIR INC.	NETTOYAGE CASERNE	689,85 \$
C1400176	Y.B.INFORMATIQUE	TRANSFERT DE DONNÉES SERV. INCENDIE	100,00 \$
C1400177	MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS QUÉBEC	RECL. DOMMAGES	1 322,21 \$
C1400180	L'HOMME ET FILS	DIVERS	2451,50 \$
		SOUS-TOTAL	190 434,93 \$
		SALAIRES AU 29 MARS 2014	
		EMPLOYÉES	24 610,05 \$
		CONSEILLERS	3 017,91 \$
		TOTAL	218 062,89 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9680-04-14 – Levée de l'assemblée

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Que l'assemblée régulière du 7 avril 2014 soit levée à 20h55.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Jacques Landry
MAIRE

Diane Bégin,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.